




## Module PSE CAP 1 an

**Date de publication  
novembre 2019**

**Parcours E-learning /  
hybride**

**Durée estimée : (variable en fonction  
des apprenants) entre 16 H 30 et 21 H**



| DOMAINE                       | TRANSVERSAL  |
|-------------------------------|--|
| <b>Contexte général</b>       | <p>La conception de ce module s'est inscrite dans le cadre du programme de l'enseignement de Prévention Santé Environnement « PSE » pour le niveau CAP en 1 an. Ce référentiel est toujours en cours pour l'année 2019-2020. Le nouveau référentiel d'avril 2019 s'applique pour les CAP en 2 ans.</p> <p> Ce module s'articule obligatoirement avec la désignation, pour chaque dispositif de formation, d'un formateur référent pédagogique qui accompagnera les stagiaires. Ce module, mobilisable dans sa globalité ou partiellement, complètera des temps de</p>  |
| <b>FINALITES ET ENJEUX</b>    | <p>L'enseignement vise à former des individus responsables, sensibilisés à la prévention au sein de leur environnement, en particulier professionnel, en développant chez l'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;</li> <li>• un comportement responsable vis à vis de sa santé et de son environnement ;</li> <li>• des compétences sociales et civiques permettant de réussir sa vie en société dans le respect de soi et des autres ;</li> <li>• une culture scientifique et technologique visant à développer l'esprit critique ;</li> <li>• une méthodologie intégrant une démarche d'analyse et de résolution de problèmes.</li> </ul> |
| <b>Objectifs de Formation</b> | <p><b>MODULE 1 de 7h40 à 10h15</b></p> <p>Etape 1. Adopter un rythme biologique cohérent / de 2h à 3h10</p> <p>Etape 2. Avoir un comportement alimentaire adapté / de 2h à 2h25</p> <p>Etape 3. Gérer son activité physique / de 1h20 à 1h50</p> <p>Etape 4. Prévenir les conduites addictives 1h20</p> <p>Etape 5. Prévenir les IST et une grossesse non désirée / de 1h à 1h30</p> <p><b>MODULE 2 de 3h10 à 4h40</b></p> <p>Etape 1. Gérer son budget / de 0h45 à 1h25</p> <p>Etape 2. Gérer ses achats de 0h45 à 1h20</p> <p>Etape 3. Utiliser les structures de protection et de défense du consommateur / de 0h45 à 1h</p> <p>Etape 4. Maîtriser ses déchets / 0h55</p>   |

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
|                                  | <p><b>MODULE 3 de 2h10 à 2h35</b></p> <p>Etape 1. Gérer son orientation et sa formation professionnelle / de 1h10 à 1h15</p> <p>Etape 2. Rechercher un emploi / de 1h à 1h20</p> <p><b>MODULE 4 3h30</b></p> <p>Etape 1. S'approprier le cadre réglementaire du milieu du travail / 1h10</p> <p>Etape 2. Appréhender les risques professionnels / 1h25</p> <p>Etape 3. Prévenir un risque spécifique au secteur professionnel / 0h55</p> |
| <b>Durée à distance</b>          | <p>Avertissement :</p> <p>La durée estimée de ce parcours sera variable selon le niveau de formation initiale des apprenants et oscillera entre 16H30 et 21 H. Pour chaque module et chaque étape nous vous indiquons une fourchette de durée prenant en compte la diversité de ces publics.</p>   |
| <b>Textes de référence</b>       | BO n°30 23 juillet 2009  |
| <b>Coordination du parcours</b>  | <p>Nathalie BONADEO-CHALAUX Formatrice GRETA NORD AQUITAINE</p> <p>Laurence SILVERT Formatrice GRETA NORD AQUITAINE</p>  |
| <b>Auteurs</b>                   | Sylvie BOURGAREL, Stéphanie BUZIAK, Agnès ILIN-ROMAN   |
| <b>Conception et publication</b> | <p>Jean-Louis Centeno</p> <p>Elias Bazah</p>   |
| <b>Condition d'utilisation</b>   | <b>Ce parcours est la propriété du GIP FCIP d'Aquitaine. Il est mis à disposition exclusive du GRETA-CFA Aquitaine. Les agences sont libres de reproduire, modifier et de partager ce parcours dans les mêmes conditions.</b>  |
| <b>CONTACT</b>                   | ✉ <a href="mailto:rdafpic@ac-bordeaux.fr">rdafpic@ac-bordeaux.fr</a>   |
| Projets en cours                 | <p>PSE : GSA</p> <p>ASCA - Radioprotection : GEA</p>   |